



Une éducation à la sécurité routière pour les 5e et les 3e

publié le 29/03/2024

Descriptif :

Au collège Félix Gaillard, **tous les élèves de 5e et de 3e** sont préparés à passer l'**A.S.S.R.1** et l'**A.S.S.R.2** (les attestations scolaires de sécurité routière) [...]

Au collège Félix Gaillard, **tous les élèves de 5e et de 3e** sont préparés à passer l'**A.S.S.R.1** et l'**A.S.S.R.2** (les attestations scolaires de sécurité routière). Dans le cadre des enseignements disciplinaires, des **ateliers** sont conduits par **Mme Christine Ceyral**, AESH et ancienne monitrice auto-école. La préparation a débuté en mars et prendra fin avril. Les 3e passeront l'A.S.S.R.2 le **jeudi 11 avril**, les 5e l'A.S.S.R.1 le **mardi 9** ou le **vendredi 12 avril** selon la convocation qui leur sera remise une semaine avant l'épreuve. Pour rappel, l'obtention de l'A.S.S.R. 1 conditionne l'inscription à la formation pratique du brevet de sécurité routière (B.S.R.), obligatoire pour **conduire un cyclomoteur** à partir de 14 ans, ou un quadricycle léger à moteur à partir de 16 ans. L'A.S.S.R. 2 est quant-à elle obligatoire pour s'inscrire au **permis de conduire**.

Les élèves peuvent compléter les ateliers en s'entraînant via : <https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr>

Bonne préparation aux 5e et aux 3e !

